

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU BUDGET PRIMITIF 2020 CENTRE COMMERCIAL

Centre commercial du Pré des Saules : approbation du budget primitif 2020

L'article L2313.1 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget CENTRE COMMERCIAL est un budget annexe de la commune de Bellignat.

Il retrace les dépenses et recettes prévues pour le fonctionnement et l'investissement des commerces et de l'espace médical situés place des arcades à Bellignat.

Globalement, le budget primitif pour l'exercice 2020 s'équilibre de la manière suivante :

SECTION	BP 2020	
	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	73 096.70 €	73 096.70 €
INVESTISSEMENT	529 374.43 €	529 374.43 €
TOTAL	602 471.13 €	602 471.13 €

Le budget CENTRE COMMERCIAL, établi par chapitre, intègre les résultats du compte administratif 2019 = 421 577.47 € :

- Résultat de clôture de fonctionnement = 16 596.70 €
- Résultat de clôture d'investissement = 404 980.77 €

PRESENTATION DES DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE = 73 096.70 €

LES DEPENSES :

Charges à caractère générale (eau, énergie, matériel entretien bâtiment, taxe foncière ...)	41 253,01 €
Dotations aux amortissements	29 393,66 €
Autres charges de gestion courantes (régularisations arrondis de TVA)	50,00 €
Charges financières (remboursement intérêts des emprunts)	1 900,00 €
Charges exceptionnelles (réduction de recette sur exercices antérieurs)	500,00 €
	73 096,67 €

LES RECETTES

Résultat de fonctionnement reporté	16 596,70 €
Eau et charges commerces et espace médical	2 500,00 €
Loyers commerces et espace médical	54 000,00 €
	73 096,70 €

PRESENTATION DES DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE = 529 374.43 €

LES DEPENSES

Emprunts et dettes assimilées (remboursement capital des emprunts)	17 000,00 €
Immobilisations corporelles (mobilier, informatique, matériel bureau et divers)	41 000,00 €
Immobilisations en cours (travaux bâtiment)	471 374,43 €
	<u>529 374,43 €</u>

LES RECETTES

Excédent d'investissement reporté	404 980,77 €
Dotations aux amortissements	29 393,66 €
Subventions d'investissement (suite à aménagement salle famille)	95 000,00 €
	<u>529 374,43 €</u>

Dans le cadre programme d'aménagement urbain, le budget sera impacté par l'ingénierie (maîtrise d'œuvre) de l'espace médical avant le démarrage des travaux.